



Logement sans chauffage ni isolation

Par **eric**, le **26/12/2010 à 19:34**

Bonjour, rnje voudré savoir si mon propriétaire a le droit de me loué une maison qui né pas isolet et sans aucun radiateur je paye 400 euro de loyer sans les changes. je ne c'est pas véres qui me tourner pour pouvoir m'aider ou me conseiller

Par **Marion2**, le **26/12/2010 à 22:04**

[citation]**je paye 400 euro de loyer sans les changes**[/citation]rnJe suppose que vous parlez de charges. Quelles sont les charges que vous demand le propriétaire ? rnrnSi je comprends bien, vous n'avez aucun chauffage ? rnrnLorsque vous avez visité la maison avant de la louer, vous n'avez pas demandé le mode de chauffage ? rnrnDans l'état des lieux d'entrée, vous n'avez pas noté l'absence de radiateurs ?

Par **mimi493**, le **26/12/2010 à 22:51**

Non isolé : oui rnSans chauffage : non, vous pouvez exiger qu'il en installe.